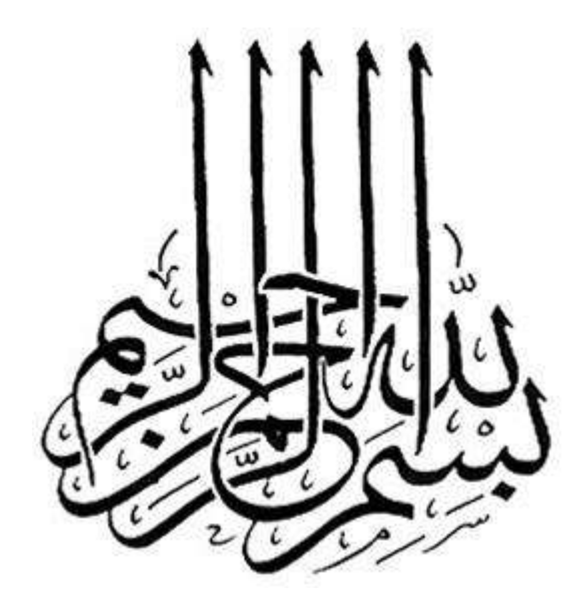


L’obligation d’aimer Allâh !

Par l’imâm Ibn Al-Jawzî



Il est une obligation d'aimer le Roi, le Saint des saints et de Lui donner la préférence par rapport à l'attachement aux biens, aux enfants et aux personnes.

Allâh -*Subhânahu wa ta'âlâ*- dit :

« **Dis : Si vos pères, vos fils, vos .frères, vos épouses, votre clan, les biens que vous avez acquis, un négoce pour lequel vous craignez le marasme, des demeures où vous vous plaise, vous sont plus chers que Dieu et Son Messager et la lutte dans le chemin de Dieu : .Attendez vous à ce que Dieu fasse intervenir son Ordre. Eit Dieu ne guide pas les gens pervers** »
(Coran : 9/24).

Abû Abdullâh Muhammad ibn Khafif al-Sûfî -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- rapporte ceci : « Abul `Abbâs ibn Surayj nous a interrogé à Shirâz -*qu'Allâh leur fasse Miséricorde*- en disant : « **L'amour de Allâh est-il ou non une obligation ?** »

Nous répondîmes : « **C'est une obligation.** »

Il nous demanda : « **Quelle en est la preuve ?** »

Aucun de nous ne put dire quoi que ce soit.

Nous sommes donc revenus vers lui et nous lui demandâmes : « **Quelle est la preuve qui atteste l'obligation d'aimer Allâh -*Ta'âlâ*-** »

II répondit : « **C'est la Parole Divine : « Dis Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que pour gagner le négoce dont vous craignez : le déclin el les demeures qui sont agréables, vous sont plus chers que Dieu, Son messager, et la lutte dans le sentier de Dieu, alors attendez-vous à ce que Dieu fasse intervenir Son Ordre ».** »

Puis, il ajouta : « **Dans ce verset, Allâh -*Ta'âlâ*- les a menacés pour avoir préféré leur amour pour autrui à leur amour pour Lui et pour Son Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa***

***sallam*-. Or la menace n'intervient qu'en cas d'une obligation impérieuse et d'un devoir inéluctable.** »

Il est rapporté également dans les deux Recueils du Hadith authentique, d'après Anas -*qu'Allâh l'agrée*-, que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **Par Celui qui détient le sort de mon âme dans Sa main ! Aucun de vous ne croit tant que je ne serai pas pour lui plus cher que son père, son enfant et tous les hommes** ».

Il est rapporté aussi dans les deux Recueils du hadith authentique que 'Omar ibn al-Khattâb -*qu'Allâh l'agrée*- a dit : « **Ô Envoyé d'Allâh ! Par Allâh ! Tu m'es plus cher que tout à l'exception de moi-même !** »

Il lui dit « **Non ! Ô 'Omar ! Tant que je ne suis pas pour toi plus cher que ta propre personne !** »

'Omar -*qu'Allâh l'agrée*- dit alors : « **Par Allâh ! Tu m'es plus cher que ma propre personne !** »

Il lui dit « **Maintenant oui, ô 'Omar !** »

Il est évident que l'amour de l'Envoyé d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- dépend de l'amour de Allâh -*Ta'âlâ*-. En effet, l'Envoyé d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- est aimé conformément à l'amour de Allâh pour lui et à l'ordre de Allâh de l'aimer, de lui obéir et de le suivre.

Et si la Foi ne se réalise qu'en donnant la priorité à son amour par rapport à l'amour de soi, des enfants, des parents et de toutes les créatures, qu'en sera-t-il alors de l'amour de Allâh ?

Il faut savoir qu'Ibn Ishâk rapporte d'après al-Mughira ibn 'Uthman ibn al-Aknas, d'après Abû Salama ibn 'Abdu r-rahman -*qu'Allâh les agrée*-, qu'en arrivant à Médine, l'Envoyé d'Allâh -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a prononcé un prône dans lequel il a dit notamment : « **Aimez celui qui aime Allâh et aimez Allâh de tous vos cœurs** ».

Du reste, le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a fait, de la préséance de l'amour d'Allâh et de Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- par rapport à l'amour d'autrui, l'une des marques de la Foi et l'un des signes de l'existence de la douceur de la Foi dans les cœurs.

En effet, il est rapporté dans deux Recueils du Hadîth authentique, d'après Anas -*qu'Allâh l'agrée*- à elles la douceur de la Foi : « **C'est que Allâh et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- soient pour lui plus chers que tout le reste, qu'il n'aime un individu que pour Allâh et qu'il déteste de revenir à l'impiété après que Allâh l'en ait sauvé, comme il déteste qu'on le jette dans le feu .** »

Il est dit dans la version recensée par al-Nassa'i -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- : « **Celui qui possède trois qualités, retrouve la douceur et la saveur de la foi C'est que Allâh et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- soient pour lui plus chers que tout le reste, qu'il aime pour Allâh et déteste pour Allâh et qu'il préfère qu'on le jette dans un feu allumé plutôt que d'associer quoi que ce soit à Allâh** ».

Il est rapporté dans le Musnad (Recueil) de l'imam Ahmad -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*-, d'après Abû Razin al-'Uqayli -*qu'Allâh l'agrée*- : « **J'ai dit : Ô Envoyé de Dieu en quoi consiste la foi ?**

Il -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : C'est que tu témoignes qu'il n'y a d'autre dieu que Dieu, L'Unique qui n'a pas d'associé et que Muhammad est Son serviteur et Son messager, qu'ils te soient plus chers que tout le reste, que tu préfères être brûlé par le feu plutôt que d'associer quelque chose à Dieu et que tu n'aimes celui qui n'a pas de liens de sang avec toi que pour Dieu. Si tu es ainsi, l'amour de la foi pénètre dans ton cœur comme l'amour de l'eau pour l'homme assoiffé au cours d'une journée caniculaire ».

De même, al-Miqdâd ibn al-Aswad -*qu'Allâh l'agrée*- rapporte que l'Envoyé de Dieu -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*-a dit : « **Celui qui aime Allâh et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- sincèrement de tout son cœur, qui aime les croyants lorsqu'il les rencontre et qui considère que l'affaire de la période antéislamique est pour lui semblable à un brasier dans lequel on l'a jeté, celui-là a déjà goûté à la saveur de la foi —dit-il — a déjà atteint le summum De la foi** ».

C'est, d'ailleurs, dans ce sens que Dieu -*Ta'âlâ*- a interpellé les croyants :

« **Vous les croyants ! Lorsque des croyantes qui ont émigrés, viennent à vous, éprouvez-les. Dieu connaît parfaitement leur foi Si vous les considérez comme des croyantes, ne les renvoyez pas vers les mécréants elles ne sont plus licites pour eux ; ils ne sont plus licites pour elles. Donnez-leur ce qu'ils ont dépensé pour elles. Il n y a pas de faute à vous reprocher si vous les éprouve après leur avoir versé leur douaire. Ne retenez pas en les épousant celles qui sont incroyantes. Réclamez ce que vous avez dépensé pour leur entretien, comme ils vous réclament ce qu'ils ont dépensé. Telle est la décision de Dieu d'après laquelle Il vous juge. Dieu est Celui qui sait. Il est Sage** »
(Coran : 60/10).

Il a ordonné qu'on les éprouve pour connaître leur foi. Voilà pourquoi le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- leur faisait jurer qu'elles n'ont quitté leurs foyers et émigré que par amour pour Allâh et Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- et non pas pour un quelconque autre désir car cela constituait une manière de connaître le degré de leur foi. Ibn Abbas -*qu'Allâh l'agrée*- disait à propos de l'explication de ce verset : « **Lorsque l'une de ces femmes venait voir le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- pour embrasser l'Islam, il lui faisait jurer qu'elle n'a quitté la main de son mari que par amour pour Dieu et pour Son Messager** ». Ceci figure dans certains manuscrits du Recueil de Tirmidhi -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*-.

Il est dit dans la version d'al-Bazzâr, d'Ibn jarir et d'.Abû Hazim -*qu'Allâh leur fasse Miséricorde*- : « **Il lui faisait jurer : Par Allâh je n'ai pas quitté la main de mon mari ! Par Allâh ! Je ne l'ai quitté que par amour pour Allâh et pour Son Messager -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- !** »

De même, Ibrahim ibn al-Junayd al-Khautli -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- rapporte dans son kitab al Mahabba (Le livre de l'Amour) un Hadith doté d'une chaîne de transmission faible qu'Abû Hurayra -*qu'Allâh l'agrée*- fait remonter au Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- qui dit : « **La foi dans le cœur de l'homme consiste en ce qu'il aime Dieu — qu'Il soit exalté et magnifié** ».

Enfin, al-Zuhrî -*qu'Allâh l'agrée*- rapporte que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a dit : « **L'essentiel de la foi, c'est l'amour de Allâh. La marque de la foi, c'est le bien et la justice, et la réalisation de la foi, c'est d'honorer un homme de religion et un homme avancé dans l'âge** ».

Source : « Istinshaq nasim al-uns min nafahat riyadh al-quds » La Respiration des brises de la familiarité à travers les exhalaisons des jardins de la sainteté.